

Parution du Séminaire XV de Lacan : L'Acte Psychanalytique

JACQUES LACAN

LE SÉMINAIRE livre XV

L'Acte psychanalytique

TEXTE ÉTABLI PAR JACQUES-ALAIN MILLER



SEUIL & LE CHAMP FREUDIEN

Jacques Lacan

*Le Séminaire, livre XV, L'acte
psychanalytique (1967-1968)*

Texte établi par Jacques-Alain Miller

Présentation :

Ce Séminaire marque un tournant. Il traite d'une question et d'une seule, à laquelle Lacan n'avait jusqu'alors répondu que de biais : qu'est-ce qu'un analyste ? Réponse : c'est un analysant (mot que Lacan substitue à celui d'analysé) qui a mené à son terme l'expérience analytique. Quel est ce terme idéal ? Pour le savoir, il convient d'articuler la logique du parcours d'une analyse. À son commencement, il y a un désir inédit, qui suppose un franchissement, c'est-à-dire un acte, à l'instar de César passant le Rubicon. Cet acte est celui de l'analysant, mais l'acte psychanalytique proprement dit, c'est le psychanalyste qui l'accomplit, en ouvrant à cet analysant le champ dit du « sujet supposé savoir » où se déchiffre l'inconscient. Au terme, le s.s.s. s'évanouit, tandis que l'analyste, son support, est évacué comme le déchet de l'opération, tel Œdipe finissant sa vie les yeux crevés. L'analysé devenu analyste prend son relais. Et pourquoi ? – alors qu'il sait maintenant ce qui l'attend.

Quelques leçons sont consacrées à la logique de la quantification, dont Lacan commence l'exploration, qui débouchera plus tard sur sa théorie de la sexualité.

La conclusion, inopinée, voit Lacan commenter à chaud les événements de Mai 68, contemporains de la fin du Séminaire.

Jacques-Alain Miller